



ADo/MP/ Philippeville, le 24 janvier 2011

Opération de Développement Rural à Couvin

Compte rendu de la réunion d'Information et de Consultation
La Cure, le 20/01/2011

Village de Pesche

Présents :

Commune de Couvin :

M. Benjamin Calice, Conseiller Communal
Mme Renée Mahy, Conseillère Communale
M. Régis Marée, Administration Communale

Mesdames, Messieurs :

Fabienne Léonard	Catherine Nicolas
Barbara Briquet	

Luc Renard (Ministère RW)

Olivier Robin	Francis Robin
Noël Dromelet	Christophe Mahy
Samuel Moraux	Lucien Balcaem
Gabriel Baudet	Sébastien Moraux
Jérôme Lacaille	Eric Begaux
François Nicolas	Roger Nicolas
Steve Robin	Daniel Cuvelier
Jean Bellot	Pierre Dupont

FRW :

M. Alain Domer, Responsable ESEM
Mme Murielle Pestiaux, Assistante Administrative

0. Accueil

Accueil par Monsieur Benjamin Calice, Conseiller Communal.

1. 1^{ère} partie : INFORMATION

1.1. Présentation et explication de l'Opération de Développement Rural (ODR) par Alain Domer, Responsable ESEM à la FRW.

Voir Power Point présenté en séance annexé au PV.

1.2.1 Questions/Réponses

Que se passera-t-il après le déroulement des 14 réunions d'information/consultation ?

Alain Domer rappelle les étapes de l'ODR :

Après l'information/consultation viendront :

- le bilan des séances d'information/consultation,
- le choix des thématiques et la constitution des groupes de travail
- la constitution de la CLDR
- les réunions de la CLDR
- l'approbation du PCDR par la CLDR
- l'approbation du PCDR par le Conseil Communal
- l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon
- la réalisation des projets

Comment se fait la sélection des membres de la CLDR ?

Alain Domer signale qu'en fin de réunion d'information/consultation, les formulaires de candidature à la CLDR seront distribués, celles et ceux des participants présents qui le souhaitent, peuvent poser leur candidature. Les formulaires peuvent être rendus en fin de séance ou envoyé par courrier à la FRW- Bureau de Philippeville.

Tout citoyen de Couvin peut poser sa candidature. La sélection des membres se fera sur base de différents critères : âge, sexe, village, catégorie socio- professionnelle, conformément au Décret relatif au Développement rural. Le but est d'avoir la meilleure représentativité possible de la population. C'est le Conseil communal qui nommera les membres, en étant attentif à cette représentativité.

Pour rappel, 1/4 maximum des membres peuvent être des élus.

Après les élections 2012, ce quart communal risque d'être modifié.

Les Conseillers qui en font partie et qui ne sont pas réélus font généralement par la suite, partie de la CLDR, en tant que citoyen villageois.

La CLDR fonctionne sur base d'un Règlement d'Ordre Intérieur (ROI).

Si le nombre de candidatures dépasse largement la soixantaine, il faut effectuer une « sélection », par exemple :

Si un couple pose sa candidature, une seule personne, mari ou femme, pourra être repris dans la CLDR.

Tous les villages doivent avoir au moins un représentant. Si un village est surreprésenté et un autre l'est trop peu, il faudra également faire un choix.

La FRW propose la liste de candidats, c'est le Conseil Communal qui approuve la composition de la CLDR.

Faut-il être membre de la CLDR pour faire partie des groupes de travail (GT) ?

Non, les GT sont ouverts à tout qui est intéressé.

Quelle est la fréquence des réunions de la CLDR ?

La CLDR se réunira en parallèle et aussi après la phase des GT.

Au départ, les groupes de travail se réunissent par thème et/ou par village (selon les nécessités). Chaque GT est consulté sur le ou les chapitres du dossier des caractéristiques socio-économiques qui le concerne. Il affine le diagnostic de la matière concernée, définit éventuellement les investigations supplémentaires à entreprendre.

Fréquence des réunions de la CLDR : une réunion environ toutes les 6 semaines, en soirée pendant l'élaboration du PCDR.

Puis, en théorie, elle se réunit au minimum 4 fois/an.

Les réunions de la CLDR auront probablement lieu à l'Hôtel de Ville de Couvin.

Quel est le rôle de la CLDR ?

La CLDR assure les missions suivantes :

- Assurer un rôle permanent d'information entre la population et le pouvoir communal, à savoir le Conseil communal;
- Assurer des missions spécifiques en fonction du stade de réalisation de l'Opération de Développement Rural sur le territoire communal;
- Elaborer l'avant-projet de Programme Communal de Développement Rural (en abrégé PCDR) défini avec l'aide de l'auteur de programme et de l'organisme d'assistance, en l'occurrence la F.R.W., sur base de la consultation et de la participation de la population. Cet avant-projet sera soumis au Conseil communal;
- Approfondir, harmoniser et élaborer des ordres de priorités pour toutes les propositions soumises lors des discussions en groupes de travail.
- Tenir compte du point de vue des habitants, exprimé au travers des projets repris dans le Programme Communal de Développement Rural;
- Assurer la concertation permanente entre les parties intéressées, à savoir : les autorités communales, les groupes de travail, la population.

La CLDR opère un choix des projets prioritaires à réaliser pour les prochaines années selon un consensus. Ce choix devra être entériné par le Conseil Communal, puisqu'il s'agit d'une Commission d'avis.

Il n'est cependant encore jamais arrivé que le Conseil Communal vote contre les choix de la Commission Locale de DR.

Il arrive cependant que l'ordre de priorité des projets change en fonction d'une opportunité pouvant s'offrir à la Commune.

Ex : à Onhaye, l'opportunité s'est présentée dans le cadre du projet d'aménagement de la Ferme Miavoye (Commune de Onhaye et d'Hastière).

Ce projet, polyvalent, demandera le financement de plusieurs pouvoirs subsidiaires : InfraSports, la Communauté française, le Développement Rural (DR), les SAR, ...

De quel montant Développement Rural peuvent bénéficier les communes wallonnes ?

Un budget est alloué par la Région wallonne dans la cadre du Développement Rural. Certains projets peuvent être subventionnés en Développement Rural jusqu'à concurrence de maximum 80%.

Par ailleurs, d'autres types de subventions peuvent être obtenus, tels le CGT, l'Europe, la DGARNE, ... pour la réalisation de projets. Le budget DR n'intervient que s'il n'existe pas d'autres moyens de financer ceux-ci. Enfin, certains projets peu coûteux pourront être mis en oeuvre sur fonds propres communaux, sans pour cela d'ailleurs attendre l'approbation du PCDR par le Gouvernement wallon.

2. 2^{ème} partie : CONSULTATION

La consultation s'est déroulée en 6 temps distincts :

Le 1^{er} temps était consacré à la question : « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

La question vise les habitants et est destinée à lancer le débat mais également à définir leur perception des thèmes importants de la vie communale. Un brainstorming, en direct sur PC et sur écran (pour lecture en séance par les participants), autour des thématiques communales, est effectué avec les participants.

Le 2^{ème} temps était consacré à la question : « Vivre à Pesche hier ? »

La question est principalement destinée à lancer le débat et à tenter de saisir comment les participants perçoivent l'évolution de leur village. La question tente de placer le débat dans un sens évolutif.

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses), est ensuite réalisé.

Le 3^{ème} temps était consacré à la question « Vivre à Pesche aujourd'hui ? »

La question vise les habitants du village et est destinée à les faire parler de leur village et de leur entité. Chaque question alimentant le débat essaye d'aborder un thème particulier (référence au brainstorming), sans que celui-ci soit explicitement cité, ceci dans le but de ne pas orienter le débat.

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les idées maîtresses ainsi que les points positifs et négatifs (Atouts/Faiblesses), est ensuite réalisé.

Le 4^{ème} temps était consacré à la question « Vivre à Pesche demain ? »

La question vise à faire parler les habitants de l'avenir de leur village et de leur entité, de leurs craintes, de leurs désirs, de leurs espoirs, (référence au brainstorming),...

Un résumé collégial en direct sur PC et sur écran, reprenant les évolutions craintes et souhaitées (Opportunités et Menaces), est ensuite réalisé.

Le 5^{ème} temps était consacré à la question : « A quoi ressemblerait votre village idéal ? »

Les participants répondent librement et par écrit sur une feuille prévue à cet effet.

Il leur est également demandé de reprendre, sur cette feuille, les 5 « thèmes communaux » qui sont les plus importants à leurs yeux.

Le 6^{ème} temps était consacré à des réflexions ou des idées à proposer et à faire partager.

Ce temps plus informel permet à ceux qui le désirent de faire part de leurs remarques ou de leurs réflexions, que ce soit sur l'ODR ou sur la réunion en tant que telle.

2.1. « Quand on vous dit vie communale, à quoi pensez-vous ? »

Suite au brainstorming, les thèmes soulevés par les participants sont :

- ✓ Convivialité
- ✓ Vivre ensemble
- ✓ Respect
- ✓ Partage
- ✓ Croire en l'avenir
- ✓ Mise en commun
- ✓ Sécurité
- ✓ Ecoute
- ✓ Fêtes
- ✓ Solidarité
- ✓ Accueil
- ✓ Tolérance

2.2. « Vivre à Pesche Hier ? »

Hier à Pesche,

Il y avait plus de cafés.

Les enfants jouaient devant la Maison du Bailly.

Il y avait moins de voitures.

Il y avait une épicerie.

Il y avait plus d'esprit villageois.

Les gens travaillaient moins loin.

Les enfants allaient à l'école de Pesche à vélo.

Il y avait moins de nouvelles constructions.

Il y avait plus de fermes.

On jouait au Pont de Pierre (Magorail).

Il y avait plus de beaux paysages.

Il y avait des PME (Carrière, Moulin, ...).

L'habitat était groupé.

L'agriculture était moins mécanisée.

Il n'y avait pas la télé.

Il y avait plus de contacts entre habitants.

Il y avait beaucoup de sources d'eau potable.

2.3. « Vivre à Pesche.... Aujourd'hui ? »

Vivre dans ma commune Aujourd'hui ?	
+ Atouts	- Faiblesses
Pesche reste un village de caractère 2 types de paysage Beauté environnementale Ecoles primaires et secondaires Librairie Activités sportives pour les enfants Proximité de la crèche de Champagnat Gare de Couvin Bois (promenades, ...) Ecole hôtelière qui propose des repas « pas chers » Marchands de légumes ambulants Chocolatier Boulanger pâtissier Les Goélands (établissement spécialisé) La Cure (local pour les associations) Nouveau terrain de football Bonne gestion par la Société de chasse Société de pêche Qualité du patrimoine historique Présence de gîtes Ducasse	Apparition de villages rues Règles urbanistiques non respectées Nouvelles maisons peu intégrées Peu de TEC Il n'y a plus d'épicerie ni de marchand de légumes Manque de communication entre les associations Problème d'égouttage (problème d'assainissement) Problème de station d'épuration Maison du Bailly délabrée Poulailier industriel, porcherie industrielle Conséquences des activités à la Cure (propreté) Il n'y a plus d'artisanat Village dortoir Pas de salle de fêtes Etat de la salle omnisports (privée) Disparition du petit gibier dans les campagnes

2.4. « Vivre à Pesche.... Demain ? »

Les participants émettent des souhaits et évoquent quelques craintes :

Vivre dans ma commune Demain ?	
+ Opportunités (souhaits)	- Menaces (craintes)
Aménagement autour de la Chapelle Notre-Dame de Bonne Pensée Maintien de l'agriculture familiale Aménager la Maison du Bailly (culture, maison des archives de Couvin) Eviter les villages rues Réserver la rue Buche aux enfants en période estivale	Anarchie urbanistique Disparition de l'agriculture familiale Pollutions engendrées par le réseau grand gabarit Vente du patrimoine communal Augmentation de la saleté dans le village Augmentation du vandalisme Village dortoir (suite au grand gabarit)

<p>Préservation de l'existence de l'école au village Sécuriser les rues du village, installer des ralentisseurs de vitesse aux entrées du village Création d'entreprises type laiterie, scierie, moulin, abattoir ... Imposer la pierre (pierre de l'Eau Noire autorisée par le CWATUP) pour les nouvelles constructions dans le centre du village Respect des règles de plantation (essences locales) Réparation des murs le long des voiries Mise en commun de matériel horticole, partage de voitures, ... Création d'itinéraires vélos, améliorer la signalisation Créer un livret d'accueil pour les nouveaux habitants Epicerie Préservation (mise en valeur) du patrimoine historique du village Création d'activités dans la Carrière du Parrain (projet privé) Améliorer les excédents de voirie (pour + de sécurité des enfants) Aménager le terrain communal à côté de la Maison du Bailly Aménager la place du village Rétablir l'arrivée d'eau à la fontaine du Curé Réparer le pont de fer, réaménager les sentiers Se réapproprier les chemins vicinaux Refaire le pont de pierre (en pierre)</p>	<p>Coupes extraordinaires en forêt</p>
--	--

2.5. « A quoi ressemblerait votre village idéal ? »

Suite aux réponses des participants sur une feuille prévue à cet effet, nous reprenons ici de manière partielle et anonyme certaines de leurs expressions :

« Dans mon village idéal »,

L'environnement et la nature, l'eau, la forêt seraient respectés.

La nature serait mieux respectée et gérée (propreté, assainissement des eaux, gestion durable des bois et terrains, haies d'espèce régionale, ...).

Le patrimoine serait conservé et restauré.

L'aménagement du territoire serait réfléchi.

Le village de Pesche serait mieux desservi par les transports en commun.

Le système de covoiturage serait mieux utilisé.

Les associations se mettraient toutes d'accord sur un calendrier commun, organiseraient la fête des Poires, des soupers, ... ensemble, uniraient leurs forces pour essayer d'offrir le maximum aux enfants/adolescents en harmonisant les horaires.

Le village ferait la part belle aux espaces verts, aux sentiers pour piétons ou VTT et bannirait les quads et autres engins à moteur.

Le patrimoine historique serait aussi mis en valeur.

Les nouveaux habitants seraient accueillis chaque année lors de la fête des Poires à la Cure.

Le village abriterait une Haute Ecole en éducation et un home pour personnes âgées (bâtiment des Sœurs).

Le village compterait une salle des fêtes.

Ce serait un village sans déchets.

La gestion des déchets et des eaux usées serait optimale, ainsi que des ressources naturelles (forêts, eau) et énergétiques (isolation, ...).

Il y aurait des paysans fiers de partager le fruit de leur travail (alimentation saine).

Un village entouré de nature, des voisins proches et des personnes accueillantes, avec des aînés qui transmettent leur expérience.

Il y aurait des lieux de rencontre (parcs, local de rencontre, salle de fêtes) aménagés pour les ASBL et associations (rire, réfléchir, agir).

Il y aurait peu de voitures dans le centre du village.

Des trottoirs seraient aménagés pour faciliter le déplacement des écoliers vers l'école.

On y vivrait dans le respect des autres et en sécurité.

On y trouverait les petits commerces de proximité (magasins) et les commodités utiles (salle des fêtes).

Il y aurait des liens et une bonne communication entre les différentes associations du village.

Tous seraient sensibilisés à l'environnement (interactions, apprentissage à destination des plus jeunes).

Il y aurait partage des biens en toute simplicité.

Chaque village aurait le caractère qui lui est propre.

Les habitations seraient construites dans le respect des constructions en pierre du pays.

La circulation routière dans le centre du village serait calme, les limitations de vitesse seraient respectées.

Le patrimoine architectural et historique (ex : abreuvoir public) serait préservé et restauré.

L'authenticité du village et de la nature seraient préservés (respect du patrimoine existant et de la nature dans un intérêt collectif et non en fonction d'intérêts privés ou financiers).

Les habitants auraient de l'emploi dans le village.

Il y aurait une meilleure desserte des transports publics (trains, bus).

Il y aurait un espace de jeux pour les enfants sécurisé au centre du village mais retiré de la route (idem que Champagnat) : un terrain de mini foot pouvant être utilisé pour le basket et le volley.

Des parcours seraient aménagés pour que les enfants puissent se rendre à l'école primaire à pied ou à vélo.

Il y aurait un bâtiment dédié aux rencontres intergénérationnelles qui abriterait les archives paroissiales, communales, le Cercle d'Histoire, le club de généalogie, ...

Il y aurait un Centre sportif pour que les jeunes puissent se dépenser sainement.

Ce serait un village agréable où l'on serait solidaire, où l'on pourrait se retrouver le soir, où nos enfants pourraient jouer le soir en toute sécurité.

Suite au top 5 effectué individuellement par les participants, les thèmes, idées et commentaires qui reviennent le plus fréquemment sont :

- ✓ Entente
- ✓ Participation
- ✓ Agriculture
- ✓ Ruralité
- ✓ Habitat groupé
- ✓ Tranquillité
- ✓ Propreté, civisme
- ✓ Biodiversité
- ✓ Nature et environnement : respect
- ✓ Convivialité, harmonie, partage
- ✓ Accueil, tolérance, respect, acceptation des gens extérieurs dans le village
- ✓ Solidarité
- ✓ Fêtes
- ✓ Respect de l'habitat groupé, des constructions en pierre du pays
- ✓ Partage, joie, calme et intimité
- ✓ Sécurité pour tous (adultes et enfants)
- ✓ Non apparition du phénomène « Nimby »
- ✓ Communication, écoute
- ✓ Ouverture aux autres (jeunes et moins jeunes)
- ✓ Patrimoine : conservation et restauration
- ✓ Cadre de vie
- ✓ Respect de la forêt
- ✓ Authenticité
- ✓ Aménagement du territoire et urbanisme
- ✓ Artisanat
- ✓ Transports en commun
- ✓ Salle des fêtes
- ✓ Services publics
- ✓ Vivre ensemble
- ✓ Avenir, enfants
- ✓ Biodiversité

2.6. « Des idées à faire partager ? »

- ✓ Dans l'espoir que dans un proche avenir, la Maison du Bailly soit aménagée, celle-ci pourrait abriter les Cercles d'histoire (Gros projet).
- ✓ Une brochure d'accueil contenant la liste des magasins, personnes ressources, patrimoine, traditions, ...) pour nouveaux arrivants dans le village (petit projet).
- ✓ Ne pas utiliser d'anti herbe sur la voie publique.
- ✓ Restaurer le patrimoine plutôt que le détruire : rétablir l'abreuvoir communal qui existait auparavant.
- ✓ Ne pas abattre les arbres remarquables dans les centres, au Grand-Pont de Couvin.

3. Explications sur les suites de l'ODR

Distribution et réception des fiches de candidature à la CLDR et des feuilles d'évaluation de la réunion.

4. Clôture de la soirée par Monsieur Benjamin Calice, Conseiller Communal

M. Benjamin Calice remercie les participants et la Fondation Rurale de Wallonie.

M. Benjamin Calice invite les participants à parler autour d'eux, des réunions d'information/consultation qui restent à venir.

La 10^{ème} réunion d'information/consultation se déroulera le jeudi 27 janvier 2011 à Boussu-en-Fagne.

Pour le Bureau Régional,

Alain Domer,
Responsable ESEM